



Résultats des votes

Assemblée Générale du 29 novembre 2021

SmartFr



**Nombre de
votant-es :**

121



Le résultat des votes est pondéré avec la règle de la majorité comme suit :

Collège 1 : Bénéficiaires de services comptant pour 25% dans le calcul de pondération (règle de la majorité)

- 1- Bénéficiaires : coordinateur·trice d'activité SmartFr
- 2- Bénéficiaires : utilisateur·trices affilié·es ou utilisateur·trices affilié·es occasionnel·les SmartFr
- 3- Bénéficiaires : employeurs utilisateur·trices de gestion de contrat

Collège 2 : Salarié·es de la coopérative comptant pour 25% dans le calcul de pondération (règle de la majorité)

- 4- Salarié·es de la coopérative

Collège 3 : Partenaires et Client·es comptant pour 40% dans le calcul de pondération (règle de la majorité)

- 5- Client·es des projets
- 6- Partenaires représentatif·ves du secteur
- 7- Partenaires sur les territoires
- 8- Partenaires professionnel·les et qualifié·es

Collège 4 : Financeurs et collectivité comptant pour 10% dans le calcul de pondération (règle de la majorité)

- 9- Partenaires économiques



— Résolution 02

Approbation du Plan de continuité de SmartFr

	Nb de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Collège 1	78	70	3	5
Collège 2	38	18	13	7
Collèges 3 et 4	5	5	0	0

À l'issue du vote des 4 collèges de sociétaires, la résolution est **ADOPTÉE à 75%**.



— Résolution 02

Désignations et pouvoirs pour les formalités

	Nb de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Collège 1	78	65	1	12
Collège 2	38	21	10	7
Collèges 3 et 4	5	5	0	0

À l'issue du vote des 4 collèges de sociétaires, la résolution est **ADOPTÉE à 100%**.